

Identifiant unique*: 040-214003139-20150603-2015_C4-DE

Envoyé en préfecture, le 08/06/2015 - 15:22

Reçu en préfecture, le 08/06/2015 - 15:24



DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 19
Nombre de votants : 23
Date de convocation : 27/05/2015

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 3 juin 2015**

--- 000 ---

L'an deux mille quinze, le trois juin, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), LAMOTHE (a procuration pour M. DUCASSE), Mme DEGOS, M. DUBOS (a procuration pour M. DUPLA), Mme COURROS, M. MARSAN, Mme BRUGAT (a procuration pour Mme COUFFIGNAL), M. BRUEY, Mme ULMANN, M. GAILLARDET, Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, GOSSELIN, LAFOURCADE, Mmes GARRIDO, THIEBLIN, M. TAUZIA, Mmes DAUGREILH, DARGELOSSE.

Etaient excusés : M. DUCASSE (a donné procuration à M. LAMOTHE), Mme COUFFIGNAL (a donné procuration à Mme BRUGAT), Mme DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. BROQUÈRES), M. DUPLA (a donné procuration à M. DUBOS).

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance C
Délibération n°4**

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Syndicat mixte ALPI – désignation d'un Elu de TARTAS

Par délibération du 28 mars 2014, visée en préfecture le 3 avril 2014, Mme Dominique DEGOS Adjointe au Maire avait été désignée comme suppléante auprès de l'ALPI.

Aujourd'hui il convient de remplacer Mme DEGOS Dominique.

Il est proposé M. Pascal LAFOURCADE.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DESIGNE M. Pascal LAFOURCADE comme suppléant auprès de l'ALPI.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.


Le Maire,
Jean-François BROQUÈRES